



recueil des
actes
administratifs

département
du Val-de-Marne

recueil des
actes
administratifs

**recueil des actes
administratifs du département**

Responsable de la publication.- François CASTEIGNAU
Directeur général des services départementaux

conception – rédaction - Service des assemblées

abonnements - Direction de la logistique

imprimeur - Imprimerie départementale

Abonnement un an (24 numéros) : 45 euros

Conseil général du Val-de-Marne

Hôtel du Département - avenue du Général-de-Gaulle
94054 - Créteil cedex

SOMMAIRE

Commission permanente

Séance du 1^{er} mars 2010..... 4

Arrêtés

SERVICE DES ASSEMBLÉES

DÉLÉGATION DE SIGNATURE AUX RESPONSABLES DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

N°2010-073 du 22 février 2010

Pôle enfance et famille. Direction de la protection de l'enfance et de la jeunesse..... 13

N°2010-074 du 22 février 2010

Pôle enfance et famille.

Direction de la protection de maternelle infantile et promotion de la santé..... 14

N°2010-075 du 22 février 2010

Pôle enfance et famille. Direction des crèches 15

SERVICE DE LA COMPTABILITÉ

N°2010-077 du 22 février 2010

Avance exceptionnelle à la régie d'avances instituée auprès de la direction des services de l'environnement et de l'assainissement pour faire face aux dépenses liées aux secours apportés aux sinistrés de la tempête « Xynthia ». 16

ARRÊTÉS CONJOINTS

N°2010-076 du 25 février 2010

Commune de Maisons-Alfort. Approbation du déclassement de la voirie départementale et le classement dans la voirie communale de la rue du Gué aux Aurochs..... 18

*Sont publiés intégralement
les délibérations du Conseil général, de la commission permanente,
et les arrêtés, présentant un caractère réglementaire
(Code général des collectivités territoriales, art. L.3131-3/D. n°93-1121 du 20 sept. 1993)
ou dont la publication est prévue par un texte spécial*

*Le texte intégral des actes cités
dans ce recueil peut être consulté
au service des assemblées
à l'Hôtel du Département*

Commission permanente

Séance du 1^{er} mars 2010

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL _____

Service villes et vie associative

2010-4-10 - Politique de la ville. Soutien aux équipements de proximité. Participation financière du Département de 420 000 euros à la Ville de Vitry-sur-Seine pour l'installation définitive du centre social Balzac dans des locaux neufs.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI _____

2010-4-31 - Convention avec le Crédit Coopératif dans le cadre de l'organisation d'Equi'Val, le rendez-vous de l'économie solidaire, sociale et équitable. Subvention de 10 000 €.

2010-4-32 - Convention avec l'entreprise Aéroports de Paris dans le cadre de l'organisation d'Equi'Val, le rendez-vous de l'économie solidaire, sociale et équitable. Subvention de 10 000 €.

2010-4-33 - Convention avec la mutuelle d'assurance des instituteurs de France dans le cadre de l'organisation d'Equi'Val, le rendez-vous de l'économie solidaire, sociale et équitable. Subvention de 2 000 €.

DIRECTION DES TRANSPORTS, DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS _____

Direction adjointe chargée des stratégies de déplacement et des développements de réseaux

2010-4-27 - Programme 2010 de création de continuités cyclables sur le domaine public départemental. Demande de subvention à la Région Île-de-France.

LA COMMISSION PERMANENTE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie, instaurant le Plan de déplacements urbains ;

Vu l'arrêté inter préfectoral du 15 décembre 2000, approuvant la mise en œuvre du Plan de déplacements urbains de la région Île-de-France ;

Vu la délibération du Conseil général n° 2619-06S-33 du 26 juin 2000 relative à la politique départementale de développement des circulations douces dans le Val-de-Marne ;

Vu la délibération du Conseil général n° 02-617-09S-36 du 16 décembre 2002 relative à l'approbation du projet du Schéma départemental des itinéraires cyclables.(SDIC) ;

Vu la délibération du Conseil général n° 2008-8 – 2.1.5 du 13 octobre 2008 relative à l'actualisation du Schéma départemental des Itinéraires cyclables ;

Vu la délibération du Conseil général n° 2008-2 – 1 .3.3. du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente ;

Vu le rapport de M. le Président du Conseil général ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Article 1^{er} : Approuve la programmation en matière d'aménagements cyclables sur les voiries départementales en 2010 et début d'année 2011 ainsi que le lancement de mesures d'accompagnement (jalonnement, implantation d'arceaux vélos...), à savoir :

- Sécurisation du cheminement piéton sur la RD 253 - avenue F. Coppée aux abords du collège Simone-Veil à Mandres-les-Roses (120 ml),
- Création d'aménagements cyclables sur la RD 102 - rue Vasco de Gama à Valenton (650 ml),
- Création d'aménagements cyclables sur la RD 136 - rue de Boissy et route de la Queue en Brie à Sucy-en-Brie et Boissy-Saint-Léger (1 200 ml),
- Création d'aménagements cyclables sur la RD 145 - avenue Sonia-Delaunay à Champigny-sur-Marne (1 400 ml),
- Création d'aménagements cyclables sur la RD 165 - avenue Guynemer et Charles-Lindbergh à Chevilly-Larue (1 300 ml),
- Création d'aménagements cyclables sur la RD 157 (rues Léon-Blum et Max-Dormoy) et sur la RD 127 (rue Camille-Desmoulins) à Cachan (1 800 ml),
- Création d'aménagements cyclables sur les RD 127 A et B (Avenues Raspail et Charles Frérot) à Gentilly et la RD 127 (avenue de la Convention) à Arcueil (2 400 ml),
- Création d'une continuité cyclable au débouché de l'Aqueduc sur la RD 150 - rue Paul-Vaillant-Couturier à Gentilly,
- Création d'une continuité cyclable au Carrefour entre la RD 19 et la RD 138 à Alfortville (150 ml),
- Création d'aménagements cyclables sur la RD 138 - quai de la Révolution à Alfortville (1 000 ml),
- Création d'aménagements cyclables sur la RD 5 - xours de Verdun à Villeneuve-le-Roi (1 200 ml),
- Poursuite des aménagements cyclables dans le parc départemental des Lilas à Vitry-sur-Seine,
- Création d'aménagements cyclables sur la RD 5 - avenues Newburn et République à Choisy-le-Roi (1 210 ml),
- Création d'aménagements cyclables sur la RD 160 - avenue du Général-Leclerc à L'Haÿ-les-Roses (1 010 ml),
- Création d'aménagements cyclables sur la RD 127 - avenue de la Division-Leclerc à Cachan et l'Haÿ-les-Roses (1 285 ml),
- Création d'aménagements cyclables sur la RD 6 (Avenues Cadiot, Blum, Jaurès et Charles-de-Gaulle) à Maisons-Alfort et Créteil (2 400ml),
- Jalonnement des itinéraires cyclables prioritaires du schéma départemental des itinéraires cyclables (SDIC) des bords de Marne (n°2, 15 et 16) ,
- Mise en place de stationnements vélo aux entrées des parcs départementaux,
- Étude de faisabilité pour l'aménagement de la section sud de la véloroute européenne n°3 entre Choisy-le-Roi et Ablon-sur-Seine,
- Mise en œuvre du programme d'actions du plan de déplacements d'établissements scolaire (PDES) « Allons au collège autrement » sur 11 collèges pilotes du Département.

Article 2 : Autorise M. le Président du Conseil général à solliciter pour ce programme toutes les subventions possibles, auprès de la Région Île-de-France.

Article 3 : Précise que les dépenses correspondantes seront imputées au budget 2010 et 2011, crédits gérés par la Direction des transports, de la Voirie et des Déplacements (DTVD).

Article 4 : Précise que les recettes seront imputées au budget 2010 et 2011.

2010-4-28 - Convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la commune de Bonneuil-sur-Manre. Création d'une tranchée de chauffage urbain en traversée de l'avenue Jean-Rostand dans le cadre de la construction du transport en commun en site propre Thiais-Pompadour-Sucy-Bonneuil.

Direction adjointe voirie départementale et territoires

2010-4-29 - Autorisation à M. le président du Conseil général de signer les marchés suite à un appel d'offres ouvert européen. Travaux de régulation du trafic.

LA COMMISSION PERMANENTE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code des marchés publics ;

Vu l'ordonnance n° 2005-645 du 6 juin 2005 relative aux procédures de passation des marchés publics des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil général n° 2008-2 – 1 .3.3. du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente ;

Vu le rapport de M. le Président du Conseil général ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Article 1^{er} : M. le Président du Conseil général est autorisé à signer avec l'entrepreneur retenu à l'issue de la procédure de consultation (appel d'offres ouvert européen), le marché relatif aux travaux de régulation du trafic réalisés sur l'ensemble du Département du Val-de-Marne :

- l'appel d'offres aboutira à la passation d'un marché à bons de commande conformément aux dispositions de l'article 77 du Code des marchés publics, dont le montant minimum annuel TTC est fixé à 200 000,00 €. Il n'est pas fixé de montant maximum,
- le marché se terminera le 31 décembre de l'année de sa notification. Il est susceptible d'être reconduit sur décision expresse de l'administration, au 1^{er} janvier de chaque année sans que sa durée totale puisse excéder quatre années,
- les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires et forfaitaires dont le détail est donné dans le bordereau des prix,
- les prix sont révisables suivant les prescriptions de l'article 3.3 du Cahier des clauses administratives particulières.

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 23, sous-fonction 621, nature 23152 du budget, toutes rubriques possibles.

Direction chargée de l'administration et des finances

2010-4-30 - Subvention de 112 311 euros à la Commune de Villeneuve-Saint-Georges. Rénovation de la passerelle surplombant la RN 6.

DIRECTION DES SERVICES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT _____

Direction adjointe chargée de l'administratif et du financier

2010-4-22 - Contrat d'animation avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) pour l'élaboration d'un contrat global pour l'eau Seine parisienne amont.

2010-4-23 - Convention avec le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP). Offre de concours pour les prestations nécessaires à la construction d'un puits de visite de l'émissaire de Villejuif, rue du Docteur-Quéry à Villejuif.

DIRECTION DES BÂTIMENTS _____

Service administratif et financier

2010-4-18 - 3 marchés avec trois sociétés (suite à un appel d'offre publique à la concurrence). Réaménagement du bâtiment de la plâtrerie Paupy - Parc des Lilas à Vitry-sur-Seine.

lot 1 : démolition/curage/gros-œuvre/menuiserie/serrurerie/plâtrerie/plafonds suspendus/
revêtements intérieurs - Entreprise Preli,

lot 2 : couverture - Entreprise Schneider et Cie,

lot 3 : électricité - Entreprise MGE.

2010-4-19 - Marché avec la société Généton (marché à procédure adaptée). Restructuration et aménagement du bâtiment C, phase 1 clos et couvert, foyer de l'enfance Le Relais à Vitry-sur-Seine.

DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DU PAYSAGE _____

Service accueil et animation dans les parcs

2010-4-20 - Tarifs pratiqués à la Roseraie du Val-de-Marne en 2010. Entrées, visites guidées et produits de la boutique.

LA COMMISSION PERMANENTE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil général n° 2008-2-1.3.3. du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente ;

Vu le rapport M. le Président du Conseil général ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Article 1^{er} : Pour l'année 2010, les tarifs d'accès à la Roseraie du Val-de-Marne sont fixés comme suit :

Entrée

- plein tarif	3,00 euros
- demi-tarif	1,50 euro
- supplément pour visite commentée	0,75 euro

Article 2 : Ces tarifs s'appliqueront dans les conditions suivantes :

Demi-tarif

- aux enfants de 5 à 15 ans
- aux personnes âgées de plus de 60 ans
- aux étudiants sur présentation d'une carte
- aux militaires
- aux groupes de plus de 15 personnes

Gratuité applicable

- lors de la manifestation *Rendez-vous au jardin* des 5 et 6 juin 2010
- aux enfants de moins de 5 ans
- aux écoles et centres de loisirs du Val-de-Marne
- aux groupes du Val-de-Marne revêtant un caractère social
- aux personnes privées d'emploi sur présentation d'une pièce justificative
- aux membres de l'association Les Amis de la Roseraie du Val-de-Marne à l'Haÿ-les-Roses
- aux membres de l'association Conservatoire des collections végétales spécialisées
- aux journalistes munis de leur carte professionnelle
- aux agents départementaux sur présentation d'une pièce justificative
- aux entrées de la mi-juillet à la fermeture de la Roseraie
- aux personnes handicapées et accompagnateurs

Article 3 : Fixe pour l'année 2010 les prix des produits vendus à la Roseraie du Val-de-Marne comme suit :

- Catalogue *Mémoires de Roses* 9,00 euros
- Plaque de la Roseraie 5,00 euros
- Poster *Les curiosités* 4,50 euros
- Poster *Les roses anciennes* 4,50 euros
- Carte postale 0,40 euro
- Enveloppe illustrée 0,30 euro
- Carte postale parfumée 2,30 euros
- Marque-pages 2,30 euros
- Carte et enveloppe calque 1,50 euro
- Carte postale (lithographie par 5) 1,50 euro
- Ouvrage *Florilège la Roseraie du Val-de-Marne à l'Haÿ-les-Roses* 38,00 euros

Article 4 : La recette provenant des entrées sera imputée au chapitre 70, fonction 7, sous-fonction 70, nature 7068.

Article 5 : Les autres recettes seront imputées au chapitre 70, fonction 7, sous-fonction 70, nature 7088, autres produits d'activités annexes.

PÔLE ÉDUCATION ET CULTURE

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES COLLÈGES _____

Service administratif et financier

2010-4-11 - Aide à la demi-pension 2009-2010. Abondement de 36 000 euros au budget de fonctionnement du collège Pierre-de-Ronsard de L'Haÿ-les-Roses.

2010-4-12 - Convention avec la commune de Fontenay-sous-Bois, la Caisse des écoles de Fontenay-sous-Bois et le collège Victor-Duruy à Fontenay-sous-Bois. Participation financière du Département pour la gestion du service de demi-pension

2010-4-13 - Subventions de fonctionnement (93 000 euros) et d'investissement (15 244 euros) au Centre départemental de documentation pédagogique.

DIRECTION DE LA CULTURE

2010-4-1 - Convention avec la Ville de Maisons-Alfort. Prêt de l'exposition *Le Grand Livre du hasard* réalisée à partir de l'album offert aux nouveau-nés Val-de-Marnais en 2009.

DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES VILLAGES DE VACANCES

Service des sports

2010-4-2 - Subvention aux comités sportifs départementaux pour l'acquisition de matériel destiné à favoriser la réalisation d'actions sportives. 1^{re} série 2010.

Comité départemental de savate-boxe française..... 1 000 €

2010-4-3 - Subventions pour l'organisation de manifestations exceptionnelles dans le domaine sportif. 1^{re} série 2010.

Cercle des sections multisports de Bonneuil <i>section handball</i>	20 ^e challenge Henri-Arles à Bonneuil-sur-Marne les 5 et 6 septembre 2009	650 €
Espace sportif de Sucy-en Brie <i>section tennis de table</i>	Tournoi populaire et régional à Sucy-en-Brie les 19 et 20 septembre 2009	350 €
Association sportive franco-indienne - Villejuif	22 ^e corrida de Villejuif le 11 octobre 2009	1 740 €
Union sportive fontenaysienne <i>section athlétisme</i>	5 et 10 kilomètres de Fontenay-sous-Bois le 18 octobre 2009	3 000 €
Cercle de la voile de basse Marne - Créteil	Régates Les Pieds Gelés à Créteil les 22 et 29 novembre 2009	300
Union sportive de Créteil <i>section triathlon</i>	6 ^e duathlon Avenir – 2 ^e Duathlonienne à Créteil le 11 octobre 2009	800 €

2010-4-4 - Subventions pour l'organisation de stages sportifs. 1^{re} série 2010.

Entente sportive de Vitry-sur-Seine <i>section vo thuat</i>	Stage de perfectionnement sportif de vo thuat du 26 au 28 juin 2009 à Dinard	270 €
<i>section tai chi chuan</i>	Stage sportif de rentrée à Nesle Normandeuse du 3 au 6 septembre 2009	150 €
Élan de Chevilly-Larue <i>section tennis de table</i>	Stage d'été de tennis de table à Chevilly-Larue du 24 au 28 août 2009	200 €
<i>section football</i>	Stage sportif de football à Chevilly-Larue du 26 au 30 octobre 2009	480 €
<i>section judo</i>	Stage sportif de judo à Chevilly-Larue du 26 au 29 octobre 2009	230 €
<i>section gymnastique rythmique</i>	Stage sportif de gymnastique rythmique à Chevilly-Larue du 30 octobre au 1 ^{er} novembre 2009	200 €
<i>section basket-ball</i>	Stage sportif d'automne à Chevilly-Larue du 2 au 4 novembre 2009	400 €

Amical club sportif de Fontenay <i>section tennis de table</i>	Stage sportif de rentrée à Fontenay-sous-Bois du 24 au 28 août 2009	330 €
Union sportive d'Alfortville <i>section tennis de table</i>	Stage sportif de la Toussaint à Valmorel (73) du 23 au 31 octobre 2009	500 €
Union sportive de Créteil <i>section gymnastique rythmique</i>	Stage sportif de rentrée à Créteil du 24 au 28 août 2009	315 €
<i>section trampolines</i>	Stage de préparation physique générale et spécifique à Beveren-Leie du 17 au 21 août 2009	150 €
Association Sucy <i>section judo</i>	Stage de préparation à la saison 2009/2010 à l'Alpe d'Huez du 26 au 30 août 2009	1 560 €
La vie au grand air de Saint-Maur-des-Fossés <i>section tennis de table</i>	Stage de perfectionnement à Saint-Maur-des- Fossés du 26 au 30 octobre 2009	500 €
<i>section water-polo</i>	Stage de cohésion de l'équipe minime à Porto du 25 octobre au 1 ^{er} novembre 2009	980 €
<i>section voile</i>	Stage 420 à Maubuisson du 24 octobre au 1 ^{er} novembre 2009	400 €
Amical club sportif de Fontenay-sous-Bois <i>section tennis de table</i>	Stage sportif Élite à Fontenay-sous-Bois du 17 au 21 août 2009	130 €
Union sportive fontenaysienne <i>section patinage de vitesse</i>	Stage sportif d'entraînement à Chamonix du 27 au 30 juillet 2009	356 €

2010-4-5 - Subventions aux ligues et comités sportifs départementaux dans le cadre de conventions annuelles. 1^{re} série 2010. Versement de solde 2009.

Comité départemental de canoë-kayak du Val-de-Marne..... 9 950 €

PÔLE ENFANCE ET FAMILLE

DIRECTION DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE ET PROMOTION DE LA SANTÉ _____

2010-4-8 - Convention avec la caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne. Construction du site Internet *mon-enfant.fr* et cession de données concernant les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

PÔLE ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE _____

Service insertion

2010-4-9 - Convention avec l'association Plaine centrale Initiatives pour l'insertion et l'emploi. Mission de référent d'insertion des bénéficiaires du RSA sur le territoire d'Alfortville.

PÔLE RESSOURCES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES _____

Service carrières, paie

2010-4-21 - Remise gracieuse de dette concernant les prêts d'honneur ou sociaux des agents décédés en 2009 en cours d'activité.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES _____

Service contentieux et assurances

2010-4-14 - Protocole d'accord transactionnel avec la société Valentin Environnement et Travaux publics, Paris Nord Assurances Services et Sagéna (assureurs) suite à l'inondation de la ZAC des Luats, à Villiers-sur-Marne, le 8 décembre 2006.

Service des affaires foncières

2010-4-15 - Prolongation de l'autorisation d'occupation précaire et révocable de M. Antoine Battisti sur la parcelle cadastrée section BZ 17, 28, avenue Lemerle-Vetter à Vitry-sur-Seine.

2010-4-16 - Prolongation de l'autorisation d'occupation précaire et révocable de M^{me} Huillisen dans la propriété cadastrée section BV n°12, 10, voie Poussin à Vitry-sur-Seine.

2010-4-17 – Aménagement de la ZAC du Val-Pompadour. Cession à la SADEV de la parcelle A 477p à Valenton.

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION _____

Service administratif et financier

2010-4-24 - Mise à la réforme de matériels informatiques pour le 2^e semestre 2009.

2010-4-25 - Reconduction du 2 avril 2010 au 2 avril 2011 du marché avec la société Orange Business Services. Fourniture de service d'interconnexion de réseaux, lot 1.

2010-4-26 - Reconduction du 15 juillet 2010 au 15 juillet 2012 du marché avec la société CFI. Acquisition de micro-ordinateurs PC et périphériques informatiques pour les collèges du Val-de-Marne, lot 2.

DIRECTION DE LA LOGISTIQUE _____

Service commande publique

2010-4-6 - Avenants aux marchés formalisés, passés par la direction de la logistique. Mention du changement du prestataire de la carte d'achat.

*Acquisition et livraison d'articles de bureau
lot n°1 - Fournitures de bureau
lot n°3 - petite fourniture informatique (hors car touches d'imprimantes)
Lyreco France*

Fourniture de papier
lot 1 : papier de reprographie
lot 2 : papier pour Offset et autres
Inapa France

Fourniture de produits laitiers et BOF aux crèches départementales
Fourniture de fruits et légumes frais aux crèches départementales
Quintin

Fourniture de viande de porc et de charcuterie fraîche pour les restaurants départementaux
Fourniture de viande et charcuterie fraîche pour les crèches et foyers départementaux
Établissements Lucien

Fourniture de pièces détachées d'origine des véhicules légers de marque Renault
Renault Maesa des Nations

Fourniture de pièces détachées d'origine des véhicules légers de marque Ford
Safi Ford

Fourniture de fruits et légumes frais pour les restaurants départementaux
Fourniture de fruits et légumes de 4^e et 5^e gamme pour les restaurants départementaux
Speir

Fourniture de viande fraîche pour les restaurants départementaux
Sodisa

Fourniture de produits surgelés aux crèches départementales
Fresca

Fourniture de produits d'entretien et d'hygiène pour divers établissements départementaux
Bartholus

Fourniture d'épicerie et conserverie pour les restaurants départementaux
Fourniture d'épicerie, conserverie et boissons pour les crèches/PMI départementales
Le Cercle vert

Fourniture de produits FOD et laitiers pour les restaurants départementaux
Fourniture et livraison de pain frais et de viennoiseries fraîches pour les restaurants départementaux
Codifrais

2010-4-7 - Reconductions expresses de marchés formalisés passés par la Direction de la logistique pour l'année 2010 - complément.

Fourniture et livraison de trophées, coupes, et décorations.
Lot n°1 - Coupes, trophées, médailles sportives, décorations sportives
Lot n°2 - Médailles, décorations officielles, écha rpes d'élus, cocardes
ECP

Fourniture et livraison de sacs portés en bandoulière destinées à être remises aux participants des jeux sportifs du Val-de-Marne
TAP BALL 2000

Arrêtés

SERVICE DES ASSEMBLÉES _____

n°2010-073 du 22 février 2010

**Délégation de signature aux responsables des services départementaux
Pôle enfance et famille. Direction de la protection de l'enfance et de la jeunesse**

Le Président du Conseil général,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article L. 3221-3, alinéa 2 ;

Vu l'arrêté n° 2005-367 du 7 juillet 2005 modifié portant délégation de signature aux responsables du pôle Enfance et famille ;

Considérant les modifications intervenues au sein de l'administration départementale ;

Sur la proposition de M. le Directeur général des services départementaux ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : M. Fabien FEUILLADE Fabien, chef du service administratif et financier de la direction de la protection de l'enfance et de la jeunesse, (en remplacement de M^{me} Nicole Fromentin), reçoit délégation de signature pour les matières et documents énumérés aux E et M de l'annexe I à l'arrêté n°2005-367 du 7 juillet 2005 modifié portant délégation de signature aux responsables du pôle Enfance et famille.

Article 2 : M. le Directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 22 février 2010

Le Président du Conseil général,

Christian FAVIER

**Délégation de signature aux responsables des services départementaux
Pôle enfance et famille.
Direction de la protection de maternelle infantile et promotion de la santé**

Le Président du Conseil général,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article L. 3221-3, alinéa 2 ;

Vu l'arrêté n° 2005-367 du 7 juillet 2005 modifié portant délégation de signature aux responsables du pôle Enfance et famille ;

Considérant les modifications intervenues au sein de l'administration départementale ;

Sur la proposition de M. le Directeur général des services départementaux ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : M^{me} le docteur Jeanne LE HERICEY, chef du service modes d'accueil de la direction de la protection de maternelle et infantile et promotion de la santé, reçoit délégation de signature pour les matières et documents énumérés aux D, G et J de l'annexe II à l'arrêté n°2005-367 du 7 juillet 2005 modifié portant délégation de signature aux responsables du pôle Enfance et famille.

Article 2 : M. le Directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 22 février 2010

Le Président du Conseil général,

Christian FAVIER

**Délégation de signature aux responsables des services départementaux
Pôle enfance et famille. Direction des crèches**

Le Président du Conseil général,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article L. 3221-3, alinéa 2 ;

Vu l'arrêté n° 2005-367 du 7 juillet 2005 modifié portant délégation de signature aux responsables du pôle Enfance et famille ;

Considérant les modifications intervenues au sein de l'administration départementale ;

Sur la proposition de M. le Directeur général des services départementaux ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : M^{me} Clarisse FLAGEUL, responsable de groupement sur les secteurs 2 et 3 de la direction des crèches, (en remplacement de M^{me} Sylvie Nugues), reçoit délégation de signature pour les matières et documents énumérés au E de l'annexe III à l'arrêté n°2005-367 du 7 juillet 2005 modifié portant délégation de signature aux responsables du pôle Enfance et famille.

Article 2 : M. le Directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 22 février 2010

Le Président du Conseil général,

Christian FAVIER

Avance exceptionnelle à la régie d'avances instituée auprès de la direction des services de l'environnement et de l'assainissement pour faire face aux dépenses liées aux secours apportés aux sinistrés de la tempête « Xynthia ».

Le Président du Conseil général,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 2005-1601 du 19 décembre 2005 relatif aux régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics modifiant le code général des collectivités territoriales et complétant le code de la santé publique et le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu l'instruction interministérielle n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 modifié par l'arrêté interministériel du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant d'organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu la délibération du Conseil général n° 94-128-07S -05 du 27 juin 1994 et la délibération de la Commission permanente n° 01-32-02 du 15 octobre 2001 relatives au régime indemnitaire des régisseurs de recettes et d'avances ;

Vu l'arrêté n° 90-272 du 21 juin 1990 instituant une régie d'avances auprès de la Direction des services de l'eau et de l'assainissement ;

Vu l'arrêté n° 2002-167 du 27 février 2002 portant actualisation du fonctionnement de la régie d'avances de ladite régie ;

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer une avance exceptionnelle, pour faire face aux frais liés aux déplacements des agents de la DSEA dans le cadre des secours apportés aux sinistrés de la tempête « Xynthia » survenue sur les côtes vendéennes et charentaises ;

Vu l'avis conforme du Payeur départemental en date du 5 mars 2010 ;

Sur proposition du Directeur général des services départementaux ;

ARRETE

Article 1^{er} : Une avance exceptionnelle de 6 000 € est consentie à la régie d'avances instituée auprès de la Direction des services de l'eau et de l'assainissement pour faire face aux dépenses liées au déplacement et à l'intervention sur le terrain d'une équipe d'agents de la DSEA dans le cadre des secours apportés aux sinistrés de la tempête « Xynthia » survenue sur les côtes vendéennes et charentaises. Cette avance devra être remboursée au plus tard le 30 avril 2010.

Article 2 : Les dépenses susceptibles d'être réglées par la régie pendant la période du 8 mars 2010 au 30 avril 2010 sont étendues à l'ensemble des dépenses de fonctionnement du budget général et du budget annexe d'assainissement.

Article 3 : Le Directeur général des services départementaux, le payeur départemental sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 5 mars 2010

Pour le Président du Conseil général,
et par délégation,

La Directrice générale adjointe
des services départementaux,

Josiane MARTIN

Arrêtés conjoints

n°2010-076 du 25 février 2010

Commune de Maisons-Alfort. Approbation du déclassement de la voirie départementale et classement dans la voirie communale de la rue du Gué aux Aurochs.

Le Président du Conseil général du Val-de-Marne ;

Le Maire de la commune de Maisons-Alfort ;

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Voirie routière et notamment ses articles L. 131-4, R. 131-3 ;

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil général n°2009-15-12 du 25 août 2009 ;

Vu la délibération du Conseil municipal de Maisons-Alfort du 8 octobre 2009

ARRÊTENT :

Article 1^{er} : La rue du Gué-aux-Aurochs est déclassée du réseau de la voirie départementale pour 155 mètres.

Article 2 : Cette voie est définitivement classée dans le domaine communal.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du Val-de-Marne ainsi qu'au registre des arrêtés du maire et sera affiché à l'hôtel de ville de la commune intéressée.

Article 4 : Monsieur le Maire de Maisons-Alfort, Monsieur le Directeur général des services départementaux, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, d'assurer l'exécution de cet arrêté.

Fait à Créteil, le 25 février 2010

Le Président du Conseil général,

Christian FAVIER

Le Maire de Maisons-alfort,

Michel HERBILLON
